



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage et la Fondation de la faune du Québec initient les jeunes à la pêche

Saint-Patrice-de-Beaurivage, le 18 mai 2026 – C’est avec grand plaisir que Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage permettra à une trentaine de jeunes de profiter d’une journée d’initiation à la pêche, le samedi 6 juin prochain, dans le cadre du programme [Pêche en herbe](#) de la Fondation de la faune du Québec. Ce programme est réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Sélectionnée parmi les projets offrant un encadrement et une formation de grande qualité, l’activité offerte par Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage permettra aux apprentis pêcheurs de se familiariser avec l’habitat du poisson, les différentes techniques de pêche, l’éthique du pêcheur ainsi que les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection de l’environnement. Avec l’autorisation du MELCCFP, chaque jeune pêcheur recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu’à ce qu’il atteigne l’âge de 18 ans.

Au cours de la période estivale 2026, la Fondation de la faune du Québec compte rejoindre plus de 22 000 nouveaux adeptes, grâce aux organismes locaux qui prennent en charge les activités *Pêche en herbe*.

« Le programme *Pêche en herbe* est l’une des grandes fiertés de la Fondation depuis plus de 25 ans. S’il a permis d’initier plus de 390 000 jeunes depuis 1997, c’est grâce à des organismes comme Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage. Merci d’assurer la relève en permettant l’initiation de jeunes à la pêche sportive. », conclut Jean-Claude d’Amours, président-directeur général à la Fondation de la faune du Québec.

***Pêche en herbe*, une présentation de la Fondation de la faune du Québec, avec le soutien de son principal partenaire, Canadian Tire.**

La Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage remercie ses partenaires locaux qui ont permis l’activité 100 % subventionnée: la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de Chaudière-Appalaches, Evergreen Québec et les Amis de la Beaurivage.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

Fondation de la faune du Québec
projetspeh@fondationdelafaune.qc.ca
418 644-7926